

# PUYMÉRAS MON VILLAGE

## SOMMAIRE

Informations	Page 2
Mot du maire	Page 5
Mot de la présidente	Page 5
Hommage	Page 6
Entretien avec monsieur le maire	Page 8
Conseils municipaux	Page 9
Informations municipales	Page 19
Un peu d'histoire de notre village	Page 20
Rétrospective	Page 21
Rencontre avec Bruno BIENFAIT	Page 25
Deux nouvelles entreprises	Page 26
Des fêtes de la vigne et du vin	Page 28
Portes ouvertes dans les domaines	Page 29
Du côté des associations	Page 31
Manifestations à venir	Page 34



NUMÉRO 88  
MAI 2024

# INFORMATIONS PUYMÉRAS MON VILLAGE

## ASSOCIATION « PUYMÉRAS MON VILLAGE »

[pmvassociation84@gmail.com](mailto:pmvassociation84@gmail.com)

Président d'honneur : Roger TRAPPO, maire de Puyméras  
Membre d'honneur : Daniel ROLLAND, ancien maire de Puyméras

**BUREAU :** Présidente : Suzanne BARNOUIN  
Vice-Présidente : Mireille AUTRAN  
Secrétaire : Chantal FAURE  
Secrétaire adjointe : Brigitte BRIENNE  
Trésorier : Jean-Louis FANNI  
Trésorière-adjointe : Dominique HOËN

**AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :** Françoise BERLAMONT-  
Noëlle PHILIPPE - Maryvonne SAUVAN - Anne de VILHET.

### JOURNAL :

Groupe de Rédaction : Véronique ATGER - Mireille AUTRAN - Suzanne BARNOUIN -  
Françoise BERLAMONT - Dominique HOËN - Chantal FAURE - Anne de VILHET.

Groupe de Relecture : Mireille AUTRAN - Suzanne BARNOUIN - Françoise BERLAMONT -  
Chris BERNARD - Brigitte BRIENNE - Chantal FAURE.

Groupe de Mise en Forme : Françoise BERLAMONT - Chantal FAURE.

Groupe de Distribution : Mireille AUTRAN - Suzanne BARNOUIN - Brigitte BRIENNE -  
Chantal FAURE - Claude FAURE - Fred GARCIA - Dominique HOËN - Albert PHILIPPE -  
Maryvonne SAUVAN - Anne de VILHET.

### MAIRIE DE PUYMÉRAS

04 90 46 40 90

Accueil Mairie : [agenda.puymeras@gmail.com](mailto:agenda.puymeras@gmail.com)

Mail Secrétariat Général/Secrétariat du Maire : [mairie.puymeras@gmail.com](mailto:mairie.puymeras@gmail.com)

Site : <https://www.mairiepuymeras.com>

LE SECRÉTARIAT EST OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H à 12 H

### AGENCE POSTALE

DU LUNDI AU JEUDI DE 9 H À 11 H 45

FIN DES DÉPÔTS DE COLIS ET DE RECOMMANDÉS À 11 H 30

### HORAIRES DE DÉPART DU COURRIER

Boîte aux lettres près de la Mairie. : du lundi au vendredi 12 heures

Boîte aux lettres près de la boulangerie : du lundi au vendredi 9 heures.

Samedi : 8 heures

Vaison-la-Romaine : samedi 11 heures

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Responsable : Françoise BERLAMONT

Horaires d'ouverture au public

Le jeudi de 16 heures 15 à 18 heures

## ARTISANS ET COMMERÇANTS DE PUYMÉRAS

Assistante maternelle agréée	Marie-Noëlle CUENCA	04 90 46 48 00
Assainissement	Vaison Assainissement	06 03 03 83 19
Animations et ateliers artistiques	Delfine	06 25 82 51 09
Brasseur	Brasserie du Soleil	07 86 23 33 67
Brocante – Recyclage – Matériaux Anciens	Le Hangar	06 07 67 74 06
Café-Tabac-Restaurant	Les Barrys	04 90 35 04 53
Cave	Coopérative La Comtadine	04 90 46 40 78
Cave	Domaine MAS DU JAS	06 65 28 99 32
Cave	LE PUY DU MAUPAS	04 90 46 47 43
Cave	SAINT APOLLINAIRE	04 90 46 41 09
Caveau – Vente de vins	Soif - Karolien De BRUYN	04 86 04 82 58
Caviste à domicile, événementiel	Élodie DEVAUX	06 88 49 97 04
Cheffe à domicile	Hélène VAILLANT	06 18 67 07 25
Chocolaterie	CHALOIN	04 90 37 40 94
Coiffeur	Bulle d’Hair Laure-Line DIEUDONNÉ	06 82 31 76 35
Conciergerie, ménage, garde d’enfants	Les Services de Julie Julie BOURABAH	07 60 05 70 24
Création de bois flottés Énergéticienne	Noëlle BOYER	06 16 26 06 71
Développeuse de site web	Louise OBÉ	06 34 20 24 74
Électricité Générale	Antonio MACHADO	04 90 36 36 33
	Jason RODIÈRES	06 98 62 93 27
Ferronnier	Gaëtan RAMOS	06 03 40 52 60
Garage agricole	BERNARD ET BREMOND	04 90 46 43 17
Maçonnerie	Philippe MARCHIONNI	06 11 53 16 18
Massage Ayurvédique	Marie-France SAMBUCHI	06 14 69 88 34
Moulin à huile	Le Vieux Moulin Alain FARNOUX	04 90 12 02 57
Paysagiste	Le Paysagiste Frédéric GONDRAN	06 74 81 72 63
Peintures intérieures / extérieures	Patrice GUILLARD	06 18 44 32 80
Pisciniste	Le Pisciniste Fabien GONDRAN	06 70 73 23 97
Plomberie – Chauffage	Morgan RODIÈRES	06 11 48 33 65
Plomberie	Thomas DUPONT	06 09 22 61 54
Prestataire équin	Justin MANGUETTE	07 68 74 67 51
Taxi	G.I.E Taxis des Dentelles	04 90 46 89 42
	Taxis Fred et Caro	04 90 46 45 92
	Caroline GARCIA	
Truffes et champignons	Ets PLANTIN	04 90 46 41 44

## SOCIAL ET SANTÉ

Cabinet d’infirmières	Cécile BERGER Michèle BONNET Romy SCHULLER	04 90 46 44 04
-----------------------	--	----------------

*En cas d’oubli ou de modification à apporter, n’hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant sur l’adresse mail de l’association : [pmvassociation84@gmail.com](mailto:pmvassociation84@gmail.com)*

## RESTAURANT

Restaurant	« Le Girocèdre »	04 90 46 50 67
------------	------------------	----------------

## CHAMBRES D'HÔTES

Chez Dominique	Dominique HOËN	04 90 46 51 62
Le Jas des Grands Cèdres	Isabelle MEYER et Stéphane RICHARD	04 90 46 42 29
Le Puy du Maupas	Maryse et Christian SAUVAYRE	04 90 46 47 43

## ASSOCIATIONS

Association des Parents d'Élèves (A.P.E.) Faucon-Mérindol – Puyméras	Président : Cédric TRAPPO Vice-Président : Martial FERNANDEZ	06 63 78 21 11 06 19 73 44 13
Association paroissiale	Présidente : Delphine RAGONOT	04 90 37 68 10
Association 3P	Président : Rodolphe BRAJON	06 77 87 66 29
Bibliothèque municipale	Responsable : Françoise BERLAMONT	06 07 08 37 61
La Compagnie du Bien-Être Massages sans frontières <a href="mailto:compagniebienetre@gmail.com">compagniebienetre@gmail.com</a>	Présidente : Laure GUILLARD	06 79 07 38 22
Le Chœur de Puyméras	Présidente : Evelyne JEVAUDAN	04 75 27 18 19 06 73 84 54 56
Comité des fêtes <a href="mailto:cdfpuymeras@gmail.com">cdfpuymeras@gmail.com</a>	Présidente: Marine MOINIER	
Coopérative scolaire	Présidente : Isabelle EYRAUD	
Maniok	Présidente : Michèle GRILLON	
Puyméras Mon Village <a href="mailto:pmvassociation@gmail.com">pmvassociation@gmail.com</a>	Présidente : Suzanne BARNOUIN	06 82 75 60 88
Rand'O'Soleil <a href="mailto:randosoleil.puymeras@gmail.com">randosoleil.puymeras@gmail.com</a>	Présidente : Annie LATCHER	
Société de chasse de Puyméras	Président : Olivier BAYLE	06 15 97 02 20
Tennis-Instinct	Fabien SEU	06 49 80 00 96
Union Sportive Autre Provence (USAP)	Président : Jean-Louis CHAUVET	06 10 26 05 27

## NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE : 04 90 36 04 17 ou 17	SAMU : 15 ou 112
POMPIERS : 18 ou 112	HÔPITAL : 04 90 36 04 58
DÉFIBRILATEUR : Sur le mur extérieur du centre social et à proximité de la porte d'entrée.	

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination (Informations pour les personnes âgées et leur famille) : 06 45 76 58 10 ou 04 90 36 54 55

*En cas d'oubli ou de modification à apporter, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant sur l'adresse mail de l'association : [pmvassociation84@gmail.com](mailto:pmvassociation84@gmail.com)*

## **MOT DU MAIRE**

Chères Puymérassiennes, chers Puymérassiens

C'est toujours avec grand plaisir que je vous retrouve dans les parutions du journal de Puyméras Mon Village. C'est ainsi l'occasion pour moi de vous donner des informations concernant la vie de notre commune.

Pendant la saison hivernale qui vient de s'écouler, certains chantiers se sont poursuivis et tout particulièrement celui de la remise en fonction de nos fontaines. Il nous a fallu, pour cela, rechercher sur l'ensemble du parcours de la source, les raisons de l'arrêt de l'arrivée de l'eau dans nos deux lavoirs. La rupture d'un tuyau et l'accumulation de racines à d'autres endroits du réseau sont à l'origine de ce dysfonctionnement. Deux mois ont été nécessaires pour arriver à rétablir l'arrivée de l'eau jusqu'au cœur du village. A l'occasion de ce chantier, les deux employés municipaux ont aussi réhabilité la toiture du lavoir de la petite fontaine dans la plus pure tradition provençale. Qu'ils en soient remerciés ici. Par ailleurs, les cloches ont également retrouvé leur bon fonctionnement après plusieurs semaines de silence.

Le chantier de la nouvelle mairie débute et devrait s'étirer sur plusieurs mois, apportant sans doute, quelques désagréments et difficultés. Plusieurs places de stationnement seront neutralisées par l'installation de matériels et de matériaux. Par ailleurs le bruit et la poussière accompagneront inévitablement ces travaux. Nous le regrettons et nous présentons toutes nos excuses aux habitants du cœur du village.

Le dimanche 9 juin, les personnes votantes seront appelées aux urnes pour les élections européennes. Pour permettre à chacun d'accomplir son devoir de citoyen, le bureau de vote sera installé au centre social et culturel.

Et bien entendu, nous nous retrouverons lors des manifestations de cet été pour la célébration de la fête nationale et pour la fête votive.

Vive Puyméras

Roger TRAPPO, maire

## **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Ce début d'année a été marqué par des nouvelles qui nous ont attristés : fin janvier, le décès de Madame Marie-Thérèse DORON qui a été pendant de très longues années présidente de notre association, puis, courant du mois de mars, celui de Jeanne CHAUVIN. Doyenne de notre village, Jeanne était la maman de Mireille AUTRAN qui a également assuré la présidence de Puyméras Mon Village et reste vice-présidente à mes côtés. Nous leur rendons hommage dans ce numéro et nous présentons à leurs familles respectives nos plus sincères condoléances.

C'est aussi l'occasion, pour moi, de saluer les bénévoles de toutes les associations puymérassiennes pour leurs engagements sans faille, souvent sur de longues périodes, avec toujours la même volonté de participer au « mieux-vivre ensemble ».

Avec ce même objectif, notre association poursuivra ses actions au cours des mois à venir : après-midi récréatif le vendredi 19 avril avec les enfants des trois écoles du regroupement pédagogique intercommunal de Faucon, Mérindol et Puyméras, conférence le vendredi 26 avril avec Monsieur MONDON sur le thème des cigales, emblème de notre belle Provence, aïoli au centre culturel et social le samedi 27 avril, participation à la commémoration du 14 juillet, apéritif de bienvenue fin juillet...

Je n'oublie pas, dans nos activités, la parution du journal de Puyméras Mon Village. Si l'édition de chaque numéro est financée par la municipalité que nous remercions, ce sont bien des bénévoles qui encore une fois sont aux manettes pour la conception, rédaction, mise en page, distribution...

Un grand merci à tous ces volontaires présents et actifs tout au long de l'année.

Suzanne BARNOUIN, présidente

## HOMMAGE À

**Marie-Thérèse DORON** nous a quittés en janvier dernier. Sans elle vous ne seriez probablement pas en train de lire ce petit journal : C'est elle qui, en 2007, reprit la présidence de PMV alors que les appels, nombreux et répétés, à candidat au poste devenu vacant restaient sans réponse. On peut dire qu'elle se dévoua pour éviter la disparition de l'association alors même qu'"étrangère à Puyméras" elle ne pensait pas avoir la légitimité pour ce poste.

Ce geste illustre parfaitement les grands traits de sa personnalité : humilité, sens du devoir, dévouement, souci des autres, sens de la communauté et de l'intérêt général. Sous des dehors qui pouvaient parfois paraître un peu rigides, Marie-Thérèse abritait un grand cœur et cachait beaucoup de sensibilité.



Elle est restée 10 ans fidèle au poste poursuivant les activités traditionnelles de Puyméras Mon Village (14 juillet, Sainte Catherine, etc.) et en encourageant d'autres, telles que voyages et conférences. Elle ne s'économisait pas et s'investissait à fond dans la préparation de ces manifestations, notamment, en 2013, la célébration des 20 ans de PMV. En février 2017, fatiguée par sa lutte contre un mal qui n'avait pas encore de nom, elle démissionna.

Grande lectrice, elle s'est également investie auprès de la bibliothèque où elle était très appréciée. On pouvait l'y trouver, assidue et toujours prête à échanger avec les uns et les autres.

Son amour des livres et de la lecture a notamment contribué à une évolution et une ouverture du fonds de prêt vers un registre plus éclectique et d'autres auteurs. Généreuse, elle faisait souvent don des livres qu'elles avaient aimés. Elle était également très active au sein de la paroisse et siégea un temps au conseil pastoral diocésain.

C'est une femme de grande qualité humaine qui vient de partir. Nous ne pouvons que la remercier chaleureusement pour son engagement dans son village d'adoption, Puyméras, où elle repose maintenant à jamais. Pour certains d'entre nous, c'est une véritable amie, notre Rythé, si attentionnée et discrète, que nous perdons. Son doux souvenir restera longtemps dans nos pensées et dans nos cœurs.

Brigitte BRIENNE

**Jeanne GRZEGORZKO-CHAUVIN**, doyenne de Puyméras est décédée en ce début d'année. Ses petites-filles lui rendent hommage



Jeanne est née le 10 mai 1922 dans sa maison à Puyméras. Quelques années auparavant, son père Blaise GRZEGORZKO, immigré polonais est arrivé dans le Nord de la France sans ressources pour travailler dans les mines. Lorsque la guerre a éclaté en 1914 et devant l'impossibilité de rejoindre la Pologne, il s'est expatrié dans le Sud de la France où il rencontra Zélina FAUCON, cultivatrice à Puyméras.

Les revenus de la ferme étaient trop maigres pour nourrir toute la famille. Jeanne a été obligée de louer ses services notamment pour la cueillette des olives et celle du tilleul au lieu de continuer ses études comme elle l'aurait souhaité après son certificat d'études.

Elle a néanmoins passé de bons moments avec ses amies d'enfance : Yvonne ARLAUD, Yvonne ROUSTAN, Josette BOUQUET, Suzanne TOURNIAIRE. Elle a même rendu visite à cette dernière à Lyon, seule en vélo en faisant une halte à Vienne.

Enfin l'électricité et l'eau sont arrivées dans les maisons. Mais par souci d'économie, Jeanne demandait toujours d'éteindre la lumière et d'en garder pour le lendemain à l'image des bougies !

Puis la guerre a éclaté et il a fallu changer de nom, le franciser pour éviter les problèmes. Après avoir traversé des années de guerre difficiles, elle a rencontré Pierre Chauvin qui arrivait d'Allemagne où il avait passé cinq ans de sa vie en STO (service du travail obligatoire).

Tous les deux ont travaillé dur, souvent une partie de la nuit pour remplir des saquettes de tilleul ou faire des bottes d'asperges. Le mardi, jour du marché à Vaison, était la sortie hebdomadaire. Ils allaient vendre leurs lapins et quelques fruits et légumes du jardin. Mais Jeanne était toujours très vigilante à ne jamais dépasser la somme des ventes pour les achats nécessaires à la famille.

En février 1956, à 34 ans, Jeanne a donné naissance à sa fille. Ce jour-là, il faisait un froid glacial, la ville de Vaison était figée par le froid. Sur la place Montfort, les stalactites des fontaines faisaient penser à un autre monde. Cette année 1956 restera gravée dans les mémoires car même les oliviers ne s'en sont pas remis. Pierre et Jeanne ont décidé de les replanter. L'avenir leur donnera raison car aujourd'hui ces arbres sont toujours là et c'est à nous aujourd'hui de les chérir pour qu'ils continuent de nous offrir leurs olives encore pour longtemps.

Courageuse, déterminée, forte, indépendante et combative, tous ces mots caractérisent bien notre grand-mère, un modèle pour nous. Aujourd'hui, c'est à l'âge extraordinaire de 102 ans qu'elle nous a quittés, le jour de la fête des grands-mères. Avec elle, c'est une page de notre histoire qui se tourne. On peut dire que sa fin de vie, douce et paisible, a été l'inverse de sa vie rude et difficile. Elle a été entourée par une équipe de soignants compétents. Elle a même eu le privilège de tenir sur ses genoux ses arrière-petits-enfants, d'abord

Clémence, puis Paul ! Elle s'est éteinte comme une bougie dans sa maison natale, entourée de sa famille, son jardin et ses collines qu'elle aimait tant.

Mourir de vieillesse dans sa maison, auprès de ceux qu'on aime, c'est finalement peut-être une chance.

### **Julie et Rosine, ses petites-filles**

## **ENTRETIEN AVEC ROGER TRAPPO, MAIRE DE PUYMÉRAS**

Monsieur le Maire, merci d'avoir accepté de nous recevoir pour évoquer quelques points de l'actualité de notre commune. Ensemble nous avons retenu trois sujets qui sont plus particulièrement au centre des discussions entre Puymérassiens : l'eau de nos fontaines, les cloches du village, la nouvelle mairie et le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

En effet, après plusieurs mois d'un silence pesant, ce printemps a vu revenir dans le paysage sonore de Puyméras deux rythmes familiers aux habitants du village, celui des fontaines et celui des cloches.

Monsieur le maire tient à conter à ses administrés les péripéties bucoliques et techniques qui ont conduit à la disparition et au retour de l'eau et de l'heure.

Les dites « Grande fontaine » et « Petite fontaine » sont alimentées par la même source située sur les hauteurs du chemin du Jonchier. Lorsqu'elles se sont tues, l'inquiétude d'une restriction d'eau s'est manifestée. En réalité, ce sont la rupture d'un tuyau et le bouchage par des racines qui ont tari, depuis plusieurs mois, l'accès de l'eau. Après divers travaux de réparation du tuyau et de purge et le rétablissement de la circulation, la vie des fontaines vient de reprendre son cours. On en profitera pour apprécier le travail de restauration et de mise en sécurité par les employés municipaux de la toiture qui abrite la petite fontaine de l'école.

Les responsables du silence des cloches sont les geckos, ces petits lézards translucides des pays du sud qui ont envahi de leurs nids le moteur du clocher. La carte électronique du moteur a dû être changée par la société marseillaise chargée de son entretien annuel et l'installation a été nettoyée et protégée. Cela a pris un certain temps, mais le retour du tintement des cloches a pu précéder la célébration de Pâques. Longue vie à nos cloches et aux gentils geckos qui devront faire leur nid ailleurs !

### **Des précisions sur l'installation de la nouvelle Mairie**

Le choix des entreprises ayant été validé par le conseil municipal, les travaux d'aménagement intérieur de la nouvelle mairie sur la place de la Grande Fontaine démarreront avant l'été et dureront environ un an.

Au rez-de-chaussée, seront installés l'accueil et la salle du Conseil ainsi que l'agence postale communale. Au 1<sup>er</sup> étage seront aménagés les bureaux du maire et de la secrétaire. Le 2<sup>e</sup> étage sera transformé en un appartement qui sera mis à la location.



En termes d'aménagements extérieurs, il est prévu la réfection du toit et l'ouverture d'une fenêtre sur la Grand Rue. Monsieur le maire rappelle que le choix du nouvel emplacement tient à la volonté d'une meilleure accessibilité pour tous à la mairie et à ses activités au service de la vie communale.

### **Quelques rappels à propos du Plan local d'urbanisme (PLU)**

À la suite du recours émis à l'encontre de la 1<sup>ère</sup> version du PLU, le projet a été réactualisé et complété. Il sera soumis à une **nouvelle enquête publique du 22 avril au 28 mai**. Après remise des conclusions du commissaire enquêteur, la délibération municipale pourrait avoir lieu en juillet. Le nouveau PLU pourrait alors être applicable dès le mois de septembre.

Monsieur le maire rappelle que le projet d'urbanisation vise à attirer sur la commune des familles avec de jeunes enfants en favorisant l'acquisition de logements à prix abordable. Le maintien de services publics (et d'abord de l'école) et de commerces privés supposent d'enrayer la chute de la démographie par l'accueil d'une population nouvelle.

A cette fin, trois terrains agricoles ont été requalifiés en terrains constructibles : chemin du Jas, route de Mérindol et à l'arrière de l'école. La construction des logements par des promoteurs privés sera soumise au règlement municipal pour les conditions de construction.

Tous les documents relatifs à la procédure en cours pour finaliser le PLU sont à la disposition des habitants sur le site de la Mairie. (<https://mairiepuymeras.com/fr/rb/1758499/plan-local-durbanisme-82> )

Véronique ATGER

## **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **PROCES VERBAL DE LA SEANCE du lundi 11 décembre 2023 à 18 heures 00**

#### **2023\_D38 Fonds de concours : programme voirie 2024**

Il rappelle que la Commune de Puyméras, souhaite procéder à la rénovation de certaines voies communales ouvertes à la circulation et que, dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Vaison Ventoux,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, **Le conseil municipal,**

- **SOLLICITE** le concours financier de la Communauté de Communes Vaison Ventoux au titre du fonds de concours en vue de participer au financement de la rénovation de certaines voies communales à hauteur de 10 000 €. **DIT** que cette dépense sera prévue en section d'investissement du budget primitif.

#### **2023\_DM04 Délibération budgétaire**

Monsieur MOINIER explique que suite aux divers problèmes rencontrés lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il convient de faire un virement de crédit afin de pouvoir pallier les surcoûts induits.

Le coût d'élaboration du plan local d'urbanisme initialement approuvé était de 33 873.76 €. Le surcoût induit depuis son annulation par le tribunal administratif s'élève à ce jour à environ 33 000 €. Il devrait être d'environ 40 000 € en fin de procédure. A cela s'ajoute le manque à gagner des taxes et redevances (foncier, assainissement) et la baisse des dotations de l'État qui sont calculées sur le nombre d'habitants.

### **2023\_D39 Tarifs vente livres « PUYMERAS »**

Monsieur Marc MOINIER, adjoint au maire, rappelle au Conseil Municipal l'édition en 2021 du livre sur Puyméras entièrement revu et enrichi par madame Mélanie BLANC-BIENFAIT.

Il indique qu'il ne reste plus qu'une petite dizaine d'ouvrages et qu'il convient de le rééditer après avoir corrigé les petites erreurs oubliées lors de la première impression. Il propose une version couleur, ce qui augmenterait son prix de 4 € (soit 17 € l'exemplaire avec photos couleur). Il propose que le produit de la vente des ouvrages soit encaissé sur la régie mixte.

Le conseil municipal demande à avoir d'autres devis avec des quantités moindres en couleur et en noir et blanc.

### **2023\_D40 Approbation du schéma d'assainissement**

CONSIDERANT que le choix du zonage des eaux usées et pluviales a été fait au vu d'une étude qui prend en compte les contraintes parcellaires, la nature des sols, leur perméabilité et les systèmes d'assainissement existants ;

CONSIDERANT que l'étude avait pour objet de définir les secteurs d'assainissement collectif et de prévoir, si nécessaire, les secteurs où l'assainissement autonome individuel est imposé

CONSIDERANT que la commune de Puyméras a approuvé le lancement de l'enquête publique proposant le plan de zonage des eaux usées et des eaux pluviales ;

L'enquête publique s'est déroulée du 11 septembre au 16 octobre 2023 pour une durée de 36 jours.

Le commissaire enquêteur a, en date du 6 novembre 2023, rendu ses conclusions. Celui-ci émet un avis favorable à l'élaboration du plan de zonage tel que présenté à l'enquête publique

#### **Le Conseil Municipal, Décide :**

- D'APPROUVER les plans de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales tels que présentés.
- D'INFORMER qu'un affichage en mairie aura lieu durant un mois et une publication sera faite dans deux journaux diffusés dans le département.
- D'INFORMER que le zonage d'assainissement approuvé est tenu à la disposition du public :- à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ; - à la préfecture.
- DE DONNER POUVOIR au maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement.
- DE DIRE que le présent zonage d'assainissement sera annexé au PLU.

### **2023\_D41 Arrêt du plan local d'urbanisme**

Monsieur Marc MOINIER, adjoint au maire, rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a été réalisée et à quelle étape de la procédure elle se situe.

Il rappelle également les objectifs poursuivis par la collectivité et qui ont motivé l'élaboration du PLU. Il précise que les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont donné lieu à plusieurs débats au sein du Conseil Municipal, en date des jeudis 9 et 30 septembre 2021 puis des mardis 5 octobre et 9 novembre 2021.

**Il rappelle les modalités selon lesquelles a été conduite la concertation et les choix d'aménagement retenus.** Il explique que le bilan de la concertation qui a été conduite tout au long de l'élaboration du projet de PLU a été arrêté le 25 avril 2023 par la délibération 2023\_D24. **Il explique que le projet de P.L.U. a été arrêté par délibération du conseil municipal et communiqué pour avis :**

- aux personnes publiques associées à son élaboration
- à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- A l'Institut national de l'origine et de la qualité et au Centre national de la propriété forestière, en application de l'article L112-3 du code rural et de la pêche maritime.

Monsieur Marc MOINIER rappelle que le plan local d'urbanisme a été arrêté par délibération 2023\_D25 du 25 avril 2023, que l'enquête publique s'est déroulée du 11 septembre au 16 octobre 2023 et que le commissaire enquêteur a déposé son rapport pour avis favorable le 7 novembre 2023. Toutefois, afin de procéder à un nouvel examen des observations produites et consignées par divers administrés lors de l'enquête publique, et des remarques formulées par certaines personnes publiques associées, monsieur Marc MOINIER, adjoint au maire, propose au conseil municipal de réexaminer le projet d'arrêté.

A cette fin, il suggère à l'assemblée de procéder au retrait de la délibération 2023\_D25 du 25 avril 2023.

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- Approuve le retrait de la délibération 2023\_D25 du 25 avril 2023,
- Arrête le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme
- Décide de soumettre le projet de PLU arrêté pour avis,
  - À la Préfète de Vaucluse,
  - Au Président du Conseil Régional Région Sud,
  - À la présidente du Conseil Départemental de Vaucluse,
  - Aux Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et d'Agriculture,
  - Au Président du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux,
  - Au Président du SCoT de la Communautés de Communes [Vaison Ventoux](#)
  - À leur demande, aux communes limitrophes,
  - Aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés,
  - À la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF),
  - A la Mission Régionale de l'Autorité Environnement (MRAE),
  - À l'Institut national de l'origine et de la qualité,
  - Au Centre national de la propriété forestière (CNPF),
  - Aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

Le dossier du projet arrêté est tenu à la disposition du public dans les locaux de la mairie. Conformément à l'article R.153-3 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

### **1/ PERMIS DE CONSTRUIRE**

a) Permis en cours d'instruction :

PC 08409423N0008 – VARD Nicolas – Hangar et bureaux

PC 08409423N0012 – BRECHET Jean Philippe – Hangar agricole

## **2/ DEMANDES DE TRAVAUX**

### a) Dossiers en cours d'instruction :

DP 08409423N0019 – MOLINES David - Piscine

DP 08409423N0020 – RAYNE Christian – Division pour construire parcelle F 940

DP 08409423N0021 – RAYNE Christian – Division pour construire parcelle F 660

**Projet mairie** : Attribution d'une subvention de 100 000 € par le conseil régional PACA pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en hôtel de ville et un logement.

### **ABC du parc du Ventoux**

Laure-Line Dieudonné a assisté, le mercredi 29 novembre à la clôture de l'ABC du parc du Ventoux à Entrechaux. Les cinq villages rattachés à ce projet, Entrechaux, Crestet, Puyméras, Faucon et Vaison-la-Romaine, ont été représentés et ont donné leur ressenti sur l'expérience suivie ces 18 derniers mois. Il a été répertorié dans chacune de nos communes des espèces variées de chauve-souris. Puyméras arrive en tête avec 14 espèces différentes. Nous avons aussi fait lieu de comptabilisation des nids d'hirondelles, de mise en place dans certains villages de nichoir pour les oiseaux, d'inventaire de la faune et la flore. Chaque village s'engage à respecter les zones naturelles et leurs habitants. Et il nous sera encore utile année après année de répertorier les animaux et espèces différentes pour mieux connaître l'évolution de notre patrimoine naturel.

**La mise en sécurité** de la traversée du village a été renforcée avec le traçage de rappel de la circulation à 30 km/h et la pose de panneaux.

**Remerciements** suite au décès de Janine MATEZE

### **Agenda** :

15 décembre : invitation par le karaté club

21 décembre 18 h : apéritif de fin d'année du personnel communal

19 janvier – 19 h : vœux du conseil municipal

27 janvier – 15 h : gâteau des rois des aînés

### **Présentation projet énergétique école**

Un chat s'est fait attaquer et manger par deux bergers suisses : un blanc et un noir. Il est rappelé une fois de plus que vos animaux doivent être enfermés ou tenus en laisse pour la sécurité de tous, enfants, adultes et animaux mais également pour la salubrité publique sous peine d'être amenés en fourrière.

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE du lundi 29 janvier 2024 à 18 heures 00**

### **DECISION DU MAIRE 2024\_DEC.01 : attribution de concession**

Vu la demande présentée par Mme LANGLOIS Chantal, née CHATELAIN, domiciliée 451 chemin des Chaunes 84110 PUYMERAS dans le but d'obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la sépulture (individuelle, collective ou familiale) de Monsieur et Madame ;

- ACCORDE dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, **la concession numéro 58**, d'une superficie de 2.50 m<sup>2</sup> (2.50 m X 1 m) ;
- Cette concession est accordée à titre de **concession nouvelle pour une durée de trente ans** ; Concession accordée le 9 janvier 2024 et qui prend fin le 8 janvier 2054 ;
- ACCORDE la concession moyennant la **somme totale de cinq cent euros (500 €)**.

## DECISION DU MAIRE 2024\_DEC.02 : rétrocession de concession

Vu le mail de madame Laurence VIGNAL en date du 18 janvier 2024 rétrocédant à la commune la concession numéro 141 au prix restant à courir jusqu'à son expiration ;

Considérant que la concession est vide de toute sépulture ; Considérant le manque de concessions disponibles dans le cimetière communal ;

- APPROUVE la procédure de rétrocession de la concession 141 de madame Laurence VIGNAL ;
- PROPOSE la reprise de la concession 141 contre le remboursement de la somme de 187.50 euros ;
- DIT qu'à compter de ce jour, la concession numéro 141 est à ce jour libre de droit.

## Point sur les recours en justice contre la commune

Monsieur et madame BRANDAZZI ont déposé une saisine de requête en annulation auprès du tribunal administratif de Nimes contre le permis de construire accordé à monsieur RAMOS. Entre temps, un protocole d'accord transactionnel a été signé entre les deux voisins et monsieur RAMOS a déposé un nouveau permis de construire. La requête devrait donc être retirée.

Monsieur et madame Robert ROLLAND ont déposé une saisine de requête en annulation auprès du tribunal administratif de Nimes concernant le refus du permis de construire qu'ils ont déposés auprès de la commune ainsi que contre la décision de rejet du recours gracieux qui leur a été opposée.

## 2024\_D01 attribution marché de travaux de l'immeuble place de la Grande Fontaine

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commission d'ouverture des plis, composée du maire et des adjoints, s'est réunie le 16 janvier 2024 afin d'examiner le rapport d'analyse des offres des entreprises pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble destiné à la future mairie élaboré par la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'étude. Il indique que les entreprises du lot 6 ont été contactées afin de négocier leurs offres et celles des lots 2 et 5 pour quelques demandes complémentaires.

Il précise qu'après réception des éléments complémentaires et négociation, la commission, réunie à nouveau le 22 janvier, a émis un avis favorable pour les offres des lots 1 à 5 comme suit :

	<b>Entreprise proposée</b>	<b>Prix H.T. en euros</b>	<b>Prix T.T.C. en euros</b>
Lot 1 : Démolition – gros œuvre	Vial fils	325 978.00	391 173.60
Lot 2 : Menuiserie extérieures / serrurerie	Alu Vaison	62 206.60	74 647.92
Lot 3 : Plâtrerie / peinture	Isolbat	129 134.74	154 961.69
Lot 4 : Carrelage / Faïence	Palmeira	61 288.50	70 266.00
Lot 5 : Menuiserie intérieure bois	SAME	62 040.00	74 448.00
Lot 6 : Electricité			
Lot 7 : Plomberie / CVC			
Lot 8 : Etanchéité			

Monsieur le Maire précise que les lots 7 et 8 ont été déclarés infructueux. Le 7 pour des prix au-dessus de l'estimation pour la seule offre recevable ; le 8 parce qu'aucune offre n'a été présentée. Il rajoute que sur proposition de la maîtrise d'œuvre, des entreprises ont été contactées afin qu'elles puissent faire une proposition.

Il demande l'avis du Conseil Municipal sur les propositions de la commission ainsi que sur les offres du lot 6. Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à 10 voix pour et deux abstentions (messieurs VERA et TARTANSON), **DECIDE** de retenir les offres pour un montant total de 685 965.77 € H.T. soit 823 158.92 € T.T.C., comme suit :

	<b>Entreprise proposée</b>	<b>Prix H.T. en euros</b>	<b>Prix T.T.C. en euros</b>
Lot 1 : Démolition – gros œuvre	Vial fils	325 978.00	391 173.60
Lot 2 : Menuiserie extérieures / serrurerie	Alu Vaison	62 206.60	74 647.92
Lot 3 : Plâtrerie / peinture	Isolbat	129 134.74	154 961.69
Lot 4 : Carrelage / Faïence	Palmeira	61 288.50	73 546.20
Lot 5 : Menuiserie intérieure bois	SAME	61 730.00	74 076.00
Lot 6 : Electricité	Provence Electricité	45 627.93	54 753.52
Lot 7 : Plomberie / CVC			
Lot 8 : Etanchéité			

- ✓ **APPROUVE** la consultation pour les lots 7 et 8 ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises susnommées.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **DOSSIERS URBANISME EN COURS**

#### **1/ PERMIS DE CONSTRUIRE**

##### a) Permis en cours d'instruction :

PC 08409423N0012 – BRECHET Jean Philippe – Hangar agricole

PC 08409423N0006M01 – RAMOS Gaëtan – Abaissement hauteur pool house

PC 08409423N0013M01 – CLAYTON (lot. RIPERT) – Modification terrasse

#### **2/ DEMANDES DE TRAVAUX**

##### a) Dossiers en cours d'instruction :

DP 08409424N0001 – KONING Wiebe – Rue Soubeyranne : déplacement du portillon

DP 08409424N0002 – GUILLARD Laure – Rue des Barrys : mise en place menuiserie extérieure

DP 08409423N0003 – SAMBUCHI David : changement destination local piscine

DP 08409424N0004 – DE VILHET Evelyne – Extension sur habitation existante ch. du Jonchier

### **Locaux communaux**

Local épicerie : le local est disponible à la location. L'ancienne locataire demande de lui rembourser la climatisation. Le conseil municipal propose d'offrir un mois de loyer.

Un des appartements est également disponible.

**Horloge en panne** : des geckos ont niché dans le mécanisme et ont détérioré le circuit électrique. Le devis s'élève à 2 155.80 € TTC.

**Fontaine** : une équipe de la SAUR vient jeudi à 15 h pour essayer de trouver la fuite

### **Agenda** :

Monsieur le maire remercie les conseillers présents aux vœux du maire et à la galette des aînés.

2 février : tournage film promotionnel ENEDIS place de la Grande Fontaine

RDV a été pris avec la présidente de l'association paroissiale au sujet du logement de la Grande Fontaine

9 juin : élections européennes

### **Courriers divers** :

Syndicat des apiculteurs de Vaucluse concernant la lutte contre le frelon asiatique : proposition de vente de pièges. Le conseil désire en acquérir 30 à 4 € pièce.

Demande de monsieur et madame LITTLEJOHNS de la possibilité de créer une ouverture côté nord de leur habitation.

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE du mardi 5 mars 2024 à 18 heures 00**

- **DECISION DU MAIRE 2024\_DEC.03** : Choix d'un cabinet d'avocat pour préparation du mémoire dans le dossier de M. et Mme ROLLAND Robert ayant déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Nîmes

Vu la requête déposée auprès du Tribunal Administratif de Nîmes en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023 par Monsieur et Madame ROLLAND Robert souhaitant exercer un recours contre l'arrêté défavorable du PC 08409423N0005 délivré par le Maire le 26 juin 2023, Considérant la nécessité de prendre attache auprès d'un cabinet d'avocat ;

DECIDE DE FAIRE REPRESENTER LA MAIRIE par Maître Jean Pierre GUIN, Avocat, exerçant au Barreau d'Avignon, dont le Cabinet est domicilié au 27 Rue Jacques IVERNY – 84000 AVIGNON, afin de défendre les intérêts de la commune.

- **DECISION DU MAIRE 2024\_DEC.04** : Réhabilitation du lavoir place du jeu de Paume

Vu la possibilité de demander une aide financière auprès du Conseil Régional Région Sud d'un montant de 1 300 € ;

Considérant la nécessité d'obtenir un maximum d'aides financières ;

DÉCIDE DE SOLLICITER l'aide financière du Conseil Régional au titre du dispositif « nos communes d'abord » au taux de 50% soit 1 300 euros

DIT que cette dépense sera prévue en section d'investissement du budget primitif 2024

➤ **2024\_D02 : Etat d'assiette et destination des coupes de bois**

Vu la charte de la forêt communale, en particulier les articles 14 à 23, Considérant le document d'aménagement en vigueur pour la forêt communale,

**Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité : ARRÊTE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2024 pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, et **DONNE** pouvoir à monsieur le maire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations.

➤ **2024\_D03 : Adhésion à l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie**

**Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité**

- ✓ **ADHERE** à l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie
- ✓ **APPROUVE** les statuts de l'agence technique départementale Vaucluse Ingénierie
- ✓ **VERSERA** à l'agence technique départementale de Vaucluse Ingénierie la cotisation annuelle

➤ **2024\_D04 : Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le CDG de Vaucluse**

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- ✓ **DECIDE** de désigner en qualité de référents déontologues des élus le collège mis en place par le CDG84 ;
- ✓ **PRÉCISE** que cette liste pourra évoluer, pendant toute la durée fixée pour l'exercice de leurs fonctions, conformément à celle retenue par le centre de gestion ;
- ✓ **FIXE** à six ans la durée d'exercice de leurs fonctions ;
- ✓ **FIXE** les modalités de leur saisine et de l'examen de celle-ci, les conditions dans lesquelles les avis sont rendus, les moyens matériels mis à leur disposition et les modalités de rémunération conformément à la convention jointe ;
- ✓ **ADOpte** la charte de l' élu local telle que définie en annexe ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et à inscrire les dépenses afférentes au budget.

**2024\_D05 : État annuel des indemnités des élus**

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), et l'article L.5211-12-1 du C.G.C.T. pour les EPCI à fiscalité propre,

mentionnent que doivent être présentées les indemnités de toute nature (...) au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en tant qu' élu local :

- En tant qu' élu en leur sein,
- Au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain,
- Au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale.

L'état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget. Aussi, il présente aux conseillers municipaux, l'état récapitulatif pour l'année 2023 :



TYPE DE SALARIE	CODE	NOM & PRENOM	Tps Travail	Salaires Brut	Avantages en nature	H. sup. & comp. exo.	Cotisations Salariales	Salaires Net	Cotisations Patronales	COUT TOTAL
12 - ELUS	0007	MOINER Marc	0,00	3 966,48	0,00		535,44	3 431,04	166,62	4 133,10
12 - ELUS	0011	TARTANSON Pierre	0,00	3 966,48	0,00		535,44	3 431,04	166,62	4 133,10
12 - ELUS	0012	TRAPPO Roger	0,00	14 902,38	0,00		2 011,86	12 890,52	625,92	15 528,30
12 - ELUS	0036	YTIER Manon	0,00	3 966,48	0,00		535,44	3 431,04	166,62	4 133,10
<i>Total 12 - ELUS</i>			0,00	26 801,82	0,00		3 618,18	23 183,64	1 125,78	27 927,60
<b>Totaux généraux</b>			<b>0,00</b>	<b>26 801,82</b>	<b>0,00</b>		<b>3 618,18</b>	<b>23 183,64</b>	<b>1 125,78</b>	<b>27 927,60</b>

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- ✓ **APPROUVE** l'état tel que présenté par monsieur le maire.
- ✓ **DIT** que cet état est conforme aux indemnités préalablement votées par l'assemblée délibérante.

**2024\_D06 : Vente livres « PUYMERAS »**

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal l'édition en 2021 du livre sur Puyméras entièrement revu et enrichi par madame Mélanie BLANC-BIENFAIT. Il indique qu'il ne reste plus qu'une petite dizaine d'ouvrages et qu'il convient de le rééditer après avoir corrigé les petites erreurs oubliées lors de la première impression.

Il indique que l'entreprise David GALIZZI se propose de subventionner la version couleur. Il propose que le produit de la vente des ouvrages soit encaissé sur la régie mixte.

**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- ✓ **DEMANDE** une réédition de 100 exemplaires en impression couleur.
- ✓ **DIT** que la version couleur sera mise en vente au prix de 20 €.
- ✓ **ACCEPTÉ** le versement des sommes encaissées sur la régie mixte.

**2024\_D07 : Subventions associations 2024**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le montant des subventions à allouer aux associations pour l'année 2023. Il présente les différentes demandes reçues en Mairie par les associations et organisations diverses. Il précise qu'un certain nombre d'association ne demande pas d'aide.

**Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré à l'unanimité,**

- **DECIDE** de répartir les subventions de fonctionnement aux associations comme suit :

Association	Subv.
Amicale anciens résistants / Maqui Vasio	100,00 €
Amicale Vaisonnaise solidarité environnement et forêt	150,00 €
Comité des fêtes	6 000,00 €
Coopérative scolaire	1 000,00 €
EMALA	96,00 €
Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie	50,00 €
Karaté club	300,00 €
Le Chœur de Puyméras	500,00 €
SPA Nyons	407,46 €
Union Sportive Autre Provence	2 300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 903,46 €</b>

## 2024\_D08 : attribution marché de travaux de l'immeuble place de la Grande Fontaine

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commission s'est à nouveau réunie le 27 février 2024 afin d'examiner le rapport d'analyse des offres des entreprises pour les lots 7 et 8 concernant les travaux de réhabilitation de l'immeuble destiné à la future mairie élaboré par la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'étude. Il précise qu'après réception des éléments, la commission a émis un avis favorable pour les offres des lots 7 et 8 comme suit :

	<b>Entreprise proposée</b>	<b>Prix H.T. en euros</b>	<b>Prix T.T.C. en euros</b>
Lot 7 : Plomberie / CVC	Anaya	66 990,00 €	80 388,00 €
Lot 8 : Etanchéité	SAB Etanchéité	9 232,64 €	11 079,17 €

Il demande l'avis du Conseil Municipal sur les propositions de la commission.

### **Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité**

- ✓ **DECIDE** de retenir les offres comme proposées par la commission.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises susnommées.

## **DOSSIERS URBANISME EN COURS**

### **1/ PERMIS DE CONSTRUIRE**

b) Permis en cours d'instruction : Aucun permis en cours d'instruction

### **2/ DEMANDES DE TRAVAUX**

b) Dossiers en cours d'instruction :

- ✓ DP 08409424N0004 – de VILHET Evelyne – Extension sur habitation existante ch. du Jonchier
- ✓ DP 08409424N0006- ARBJORNSON – 22 Grand Rue : isolation toiture

c) Dossiers instruits :

- ✓ DP 08409424N0001 – KONING Wiebe – Rue Soubeyranne : déplacement du portillon
- ✓ DP 08409424N0002 – GUILLARD Laure – Rue des Barrys : mise en place menuiserie extérieure : permis refusé. Revoir dimensions menuiserie
- ✓ DP 08409423N0003 – SAMBUCHI David : changement destination local piscine
- ✓ DP 08409424N0005 – CHAMPALOUX Pierrette – 8 rue des Barrys : ravalement façades

## **Questions diverses**

Un arrêté a été pris afin d'interdire l'accès à l'immeuble mis à disposition de l'association paroissiale pour des raisons de sécurité. L'association paroissiale et le diocèse ont été destinataires de l'information.

Demande de passage sur les chemins forestiers pour une société de location de quads électriques : il est rappelé que l'accès aux DFCI est interdit aux véhicules motorisés, notamment en période estivale et que le gestionnaire est l'ONF.

La parcelle sur laquelle se trouve les containers sur la place du château appartient à monsieur BOUQUET. Il propose de la rétrocéder gratuitement à la commune. La commune prendra en charge les frais d'acte : accepté à l'unanimité.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-ANGES : une cagnotte en ligne a besoin de vous

Le projet de restauration de la chapelle Notre-Dame-des-ANGES au village des Géants, porté par la Mairie de Puyméras et l'association paroissiale a besoin de vos dons pour compléter les aides financières déjà accordées par divers organismes ou collectivités (Département, Fondation du Patrimoine, l'Art Français... Par le biais la fondation du Patrimoine, une cagnotte est en ligne pour aider au financement des travaux : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-notre-dame-des-anges-a-puymeras>

Par ailleurs, des cartes postales créées par Monsieur MARTINEZ sont en vente à la mairie.

Nous comptons sur vous pour finaliser le budget nécessaire à cette restauration. Partagez autour de vous, soutenez ce projet Les premières aides laissent espérer le commencement des travaux dès ce printemps. Un groupe WhatsApp « Chapelle des Géants » a été créé que vous pouvez rejoindre. Il vous mettra au courant des rendez-vous prévus puisque des bénévoles seront appelés en temps voulu pour participer aux travaux.

Contact possible auprès de Mélanie : 06 34 65 44 85

### LE COMPOSTAGE À PUYMÉRAS

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les français doivent obligatoirement disposer d'une solution de tri des déchets organiques et avoir à disposition un bac à compost.

Dans le composteur, dédié aux matières organiques, je peux donc déposer les épluchures, restes de repas d'origine végétale, coquilles d'œuf, filtre et marc de café, sachets de thé et d'infusion, fruits et légumes abimés, fleurs fanées. Sont interdits, les restes de viande et les os, de poisson et les arêtes, les coquillages, les produits laitiers, les sacs plastiques même biodégradables, les mégots, les herbes, feuilles et branches, les litières d'animaux, les poussières et cendres.

Puyméras, en lien avec l'intercommunalité, a décidé de déployer le système de compostage partagé ou collectif. Trois bacs sont ainsi installés sur le parking face à la Grande Fontaine.

Comment ça marche :

- Je trie mes biodéchets de cuisine dans un seau
- Je vide mon seau dans le bac à compost situé le plus à droite
- Je n'oublie pas de recouvrir mes biodéchets avec le broyat de bois du bac le plus à gauche à l'aide de la pelle accrochée sur le côté (et qui doit être remise à sa place après usage).
- Lorsque le bac qui accueille les biodéchets est plein, les agents de la commune transfèrent les éléments dans le bac de maturation situé entre les deux bacs.

Une fois à maturation, entre 8 à 12 mois, le compost fabriqué collectivement deviendra un terreau fertile qui pourra être utilisé, soit par les habitants du village pour embellir plantes en jardinières ou en pots, soit par les services de la commune dans les espaces verts.

Composter individuellement ou collectivement c'est :

Participer à la protection de l'environnement en diminuant l'incinération à l'origine des effets de serre  
Utile pour jardiner : le compost améliore le sol et la santé des plantes

Économique pour tous : cela permet de participer activement à la maîtrise des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères. Pour mémoire, un tiers du contenu de notre poubelle est constitué de déchets compostables.

Au vu du succès immédiat de cette opération, l'ajout d'autres bacs est envisagé, permettant ainsi d'aboutir à la fabrication efficace du compost et à la réutilisation de ce dernier pour les jardins des habitants du village.

## QUELQUES INDICATIONS SUR L'ORIGINE DU NOM DE NOS RUES

La GRAND RUE est effectivement la plus longue du village, puisqu'elle reliait le grand portail, depuis la place de la GRANDE FONTAINE au portail de SABRUN, à l'époque des remparts. En cheminant, sur sa gauche, commence la rue des GUERCY – juste à l'angle de la place du Moulin (anciennement du marronnier) où fonctionnait un moulin à huile d'olive – qui se termine à la place du Lilas.

Sur la droite de la Grand Rue, les escaliers donnent le nom à la rue des ESCARRILLONS. Ensuite est la place de la POMPE où se trouve une ancienne fontaine de ce nom. En poursuivant, la rue du VIEUX FOUR rappelle l'ancienne boulangerie du village, fermée en 1986. Cette rue est surmontée par la rue CALENDOLE relative aux temps de Noël.

Faisant suite à la Grand Rue, la rue de LASSALLE évoque la famille noble apparentée aux seigneurs de Taulignan par le mariage de Sébastien de Blégiers, en 1523, avec Marie de Lassalle.

La place de la MAIRIE et celle de l'ÉGLISE indiquent l'emplacement de ces deux édifices importants dans la vie du village et de ses habitants. La rue SOUBEYRANNE est la plus haute du village, à une période, d'où ce nom de Souveraine.

Quant à la rue du PORTALET, elle aboutissait au petit Portail, l'une des portes de Puyméras, au temps de ses remparts. En sortant de ceux-ci, se situe la place du CHATEAU, au-delà de l'avenue de VERDUN. Cette dernière est précédée par les BARRYS (anciennement dénommés : sur le cours), nom qui est une déclinaison des Barris (qui a donné son sens aux barricades) : les remparts.

La place du JEU DE PAUME était le lieu où les Puymérassiens se confrontaient dans ce sport, ancêtre du tennis. En son centre, a été érigé, en 1922, le monument aux Morts de la commune. La rue du PORTAIL DE SABRUN, ancienne porte du village, évoque une famille riveraine de celle-ci. Enfin, la PLACE DU PASQUIÉÉ (ou Pasquier), signifiant pâturage, rappelle que Puyméras a été un village principalement composé d'éleveurs.

Jean-Pierre REYBAUD



## RÉTROSPECTIVE

### INSOLITE TOURNAGE PLACE DU CHÂTEAU

La société « Eddy Production » résidant dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, spécialisée en tournages publicitaires, était à pied d'œuvre, les vendredi 2 et samedi 3 février dernier, place du Château, tard dans la nuit. C'est une équipe importante d'une trentaine de personnes, essentiellement des jeunes, fort sympathiques, dotée d'un matériel imposant qui a occupé le parking sous le château et le lieu du tournage près de la Grande Fontaine.

A découvrir les caméras sophistiquées et les projecteurs puissants, on a vite compris leur utilité à des fins publicitaires. En effet, il s'agissait d'une publicité en faveur de la société Enedis, une filiale d'EDF. On pourra peut-être apercevoir un jour, sur les écrans, « la Grande Fontaine » magnifiée par les éclairages de professionnels.

Danielle SINGER du Journal La Tribune

### LA MUNICIPALITÉ INVITE LES SÉNIORS POUR UNE GALETTE DES ROIS

Après des vœux à la population du village organisés le vendredi 19 janvier, le maire, Roger TRAPPO et son équipe municipale ont accueilli le vendredi 19 janvier les séniors de la commune pour leur présenter leurs meilleurs vœux de santé, de prospérité et de joie.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance détendue. L'assemblée a partagé les traditionnelles galettes des rois, soit à la frangipane, soit aux fruits confits, toutes confectionnées par Christophe, le boulanger de Puyméras, chaleureusement remercié pour avoir offert le cidre qui accompagnait ce goûter.



Gérard POIRIER a animé cette séance avec quelques chansons reprises en cœur par l'assistance.

## SOIRÉE ROCK À PUYMÉRAS

A l'initiative du comité des fêtes, le samedi 10 février, le centre culturel et social est devenu piste de danse endiablée pour un repas dansant animé par Chris Anim.

Sur les airs de rock des années 80, la cinquantaine de participants (les places étaient malheureusement limitées) a partagé un repas préparé par des petites mains bénévoles et surtout très expérimentées.

Puis, place à la danse et à la musique jusque tard dans la nuit. L'ambiance était, vous vous en doutez bien, au rendez-vous et promesse fût faite de renouveler cette belle initiative.



## MARCHE FESTIVE DU SAMEDI 13 AVRIL

On aura réussi  
A se réunir autour d'un projet  
A être heureux ensemble  
A accueillir 750 personnes  
A être fier de notre village  
A se dire que tout est possible  
À être 110 bénévoles  
A oublier nos différences  
A réunir jeunes, moins jeunes et nouveaux habitants

Désolé pour les autres villages, mais nous ne sommes pas comme les autres. Depuis 18 ans, tous les bénévoles sont présents pour leur village pour que l'on parle en bien de Puyméras. Tous évoquent avec plaisir le marché de Noël, le 14 juillet, la fête du village et la marche festive...

On est fier d'être Puymérassien.

Merci de m'avoir fait croire que tout était possible, « le bègue » vous remercie d'avoir cru en lui et d'être ce que vous êtes : des gens bien.

Et Vive Puyméras.

JC

A notre tour de remercier JC pour avoir réussi à nous fédérer autour de ce grand projet pendant 18 ans. Quel exploit d'offrir un moment de plaisir aux marcheurs comme aux bénévoles. Nous savons que JC souhaite transmettre l'organisation de cette manifestation au comité des fêtes mais nous savons aussi que nous pourrons toujours compter sur lui.



## PUYMÉRAS MON VILLAGE INVITE LES ENFANTS DES ÉCOLES DE FAUCON ET PUYMÉRAS POUR UN SUPER-GOÛTER

Grands et petits s'étaient promis l'année dernière de se retrouver en 2024 pour une réédition d'un « quatre heures » que tous avaient partagé et apprécié.

Les bénévoles de Puyméras Mon Village ont donc convié ce vendredi 19 avril les enfants des écoles de Faucon et de Puyméras (avec l'accord bien entendu des deux directrices d'école et des parents de ces élèves) à se retrouver pour un après-midi récréatif à la veille des vacances scolaires.

Les 62 enfants (45 élèves à Faucon et 17 à Puyméras) se sont donné rendez-vous dès 14 heures dans la cour de l'école de Puyméras avant de partir à la découverte de certains lieux emblématiques du village : place du Jeu de Paume, monument aux morts, petite fontaine et son lavoir, mairie, église, place de la Grande Fontaine... Balade très encadrée par les enseignants et les bénévoles de Puyméras Mon Village.

Vers 14 heures 30, tout le monde était de retour dans la grande salle du centre social et culturel pour un « atelier dessin ». Avec papier et crayons fournis par l'association, chacun était invité à représenter le bâtiment ou lieu découvert au cours de la promenade.

Vers 15 heures 30, un généreux et joyeux goûter avec crêpes (réalisées par Pauline et Valentin), confiture, sucre, pâte à tartiner, jus de fruits... a ponctué cette belle rencontre. Les parents ont, bien entendu, retrouvé leur enfant à l'heure habituelle.

Les réalisations seront affichées lors de la célébration du 14 juillet sur la place du Jeu de Paume.

**PETIT RAPPEL :** Vous êtes attendus, à Mérindol, le mardi 18 juin pour un spectacle musical préparé par les 3 écoles ainsi que le mardi 2 juillet dès 18 heures à l'école de Puyméras pour un spectacle de danse conçu et réalisé par les élèves de l'école.





## RENCONTRE AVEC BRUNO BIENFAIT, SCULPTEUR

Vous avez dû le croiser, marcheur tranquille et régulier sur les chemins de Puyméras, coiffé de son original petit bonnet plat de couleur bleue ou rouge, comme la patine de certaines de ses sculptures. Il vous aura salué aimablement avant de poursuivre sa promenade méditative.

Il vous est certainement arrivé de remarquer ses sculptures dans des jardins ou des espaces publics, toutes en verticalité animée. Sa matière est le bois qu'il plie et déplie, creuse, torsade et ondule pour créer d'élégantes formes à la fois singulières et universelles.

Bruno BIENFAIT habite à Puyméras dans la maison acquise par son père, avenue de Verdun, en 1975. A cette époque il débute des études de droit mais son goût est ailleurs et va le mener à Aix en Provence où il s'inscrit aux Beaux-Arts en section peinture. Pendant ses études il s'installe avec quelques-uns de ses camarades artistes dans un couvent de Minimes désaffecté à Pourrières sur les flancs de la montagne Ste Victoire.

La chapelle du couvent devient son premier atelier. Son travail est alors confronté à l'espace insolite de ce lieu vouté qui lui inspire des grands formats de tableaux, nécessitant de solides châssis de bois pour soutenir des toiles. C'est pour Bruno la découverte du bois, d'abord comme support puis comme matière à travailler. Il commence alors à sculpter des panneaux dans un esprit de bas-reliefs.

Dans les années 80, il obtient une bourse qui lui permet de séjourner en Pologne où va se dérouler une partie de sa vie personnelle et artistique. Il y explore et y expose son travail de bas-reliefs en bois mais c'est le design de mobiliers et l'aménagement d'espaces d'intérieurs qui vont lui valoir un succès notable et de nombreuses commandes durant la période post-soviétique.

En 1992, il est invité à exposer par la Galerie Dannenberg à New York qui lui offre l'opportunité de travailler sur place à des sculptures monumentales. Il y renonce pour des raisons familiales et poursuit son aventure polonaise jusqu'à ce que son activité florissante mais artisanale de design de meubles soit supplantée par celle plus industrielle de fabricants scandinaves et italiens.



En 2007, il revient en France et s'installe durablement à Puyméras où il se recentre sur la sculpture en puisant son inspiration dans les arbres. Il part des troncs qu'il modèle à la tronçonneuse et à la disqueuse. Les formes s'imposent au fur et à mesure de son tête-à-tête avec la masse brute qu'il façonne. Le caractère du bois d'origine conduit aussi sa main, le devenir de la forme et le choix de la patine, selon qu'il s'agit du pin Douglas, de l'acacia, du cyprès ou du cèdre.

Bruno trouve dans la région de Puyméras une communauté d'artistes avec lesquels il peut partager des pratiques et initier une dynamique de valorisation de la création contemporaine.

Avec une quinzaine d'entre eux, il fonde, en 2012, le collectif Artemis à l'origine de différentes manifestations dont le Festival « Autre Ville » dans la haute ville de Vaison-la-Romaine.

Chaque année au mois de juillet, un parcours entre jardins privés, venelles, placettes, ainsi que dans la cathédrale de la cité médiévale, offre au public une découverte de lieux et d'artistes. Un rendez-vous créatif et convivial dont le succès ne se dément pas et qui accroît la visibilité d'Artemis. Le collectif vient ainsi de s'associer avec la galerie vaisonaise « La Station » pour une nouvelle programmation et l'accueil de nouveaux artistes.

Bruno BIENFAIT poursuit son chemin dans la passion de son rapport au bois et celle de la vie artistique de sa région. Il est exposé plusieurs fois par an, en France et à l'étranger, mais il reste très présent pour ses voisins que ce soit dans son showroom de Puyméras ou dans son atelier de Séguret.

Bruno transmet, par ses œuvres, la force et la sérénité qui arborent qu'il l'habitent.

Véronique ATGER

### Prochaines Expositions

« Sous les Etoiles » Espace Ste Marie, place Luis Suc 13114 PUYLOUBIER Du 20 avril au 12 mai	« Art au jardin » 2225, Montée du Village 26400 EURRE Du 7 au 16 juin	Galerie Cécile Chiorino 11, Rue Pasteur 13220 AIGUES-MORTES Du 15 juin au 15 Septembre
Contact : <b>Bruno Bienfait</b> 19, Avenue de Verdun 84110 PUYMERAS	<u>Showroom</u> Montée du Portalet, à côté de l'entrée du Girocèdre	<u>Atelier et Galerie</u> 4175, Route de Vaison, 84110 SEGURET

Sur rendez-vous : 06 69 08 17 82

brunobienfait@hotmail.com brunobienfait.com instagram : brunobienfait\_sculpteur

## **DEUX NOUVELLES PETITES ENTREPRISES À PUYMÉRAS L'ENTREPRISE JRM À PUYMÉRAS ALLIE VIGNE ET CHEVAL**

Justin MANGUETTE a été le premier de la famille à venir de sa Belgique natale s'installer dans la région. A l'âge de 16 ans, ce jeune homme décide de quitter ses parents et sa formation en horticulture pour intégrer le lycée viticole d'Orange.

Et pourtant ses premières passions l'orientent davantage vers les animaux plutôt que vers la vigne. C'est en effet à l'âge de 5 ans ½, que l'enfant découvre les chevaux de trait et le métier de meneur. Au contact d'un passionné et du cheval « Lolita », il devient le plus jeune meneur de cheval de trait de la Belgique.

A Orange, il passe son baccalauréat et obtient, deux ans plus tard, son BTS en vigne et vin. En même temps que ses parents et son frère s'installent à Puyméras, il fait venir « Lolita » qui doit s'adapter à un nouveau climat, à des terrains plus secs et plus arides.



Justin termine sa formation, il devient salarié dans une petite exploitation viticole à Vaison-la-Romaine. Lolita s'est acclimatée. Les deux sont prêts pour s'embarquer dans un projet commun.

Depuis janvier de cette année, c'est chose faite. Justin prend en fermage 1 ha de vigne, s'inscrit comme exploitant agricole et crée son entreprise de prestation.

Deux à trois jours par semaine, il propose ses services et ceux de Lolita pour travailler et prendre soin des vignes qui doivent, bien entendu, être adaptées au travail avec le cheval. Justin remercie d'ailleurs certains Puymérassiens qui lui ont fait don d'outils anciens avec lesquels il travaille au quotidien. Avec sa décavaillonneuse, Justin et Lolita désherbent, labourent au plus près des pieds de vigne.

Justin et Lolita peuvent également être sollicités pour certains événements particuliers : mariage, fêtes...

## JEU DE QUILLES INITIATION ET DÉGUSTATION DE VINS LOCAUX

Comment passer du métier d'éducatrice spécialisée à celui de conseillère commerciale en vins, produits de terroir et spiritueux ? Pour Élodie DEVAUX ce fut d'abord par amitié ; amitié pour une autre Élodie, vigneronne à Puyméras, qui lui propose de venir la seconder dans la commercialisation de sa production. Après une formation à Suze-la-Rousse, Élodie est recrutée un 1<sup>er</sup> avril au Domaine Saint Apollinaire.



Tout en poursuivant son activité salariée au domaine, Élodie crée, ce 1<sup>er</sup> avril 2024, sa petite entreprise de dégustation et vente de vins locaux chez les particuliers.

Dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, elle se rendra à votre domicile pour vous faire connaître, à vous et à vos amis, la production d'un ou deux domaines, produisant en bio ou biodynamie, des vins blancs, rosés et rouges. Élodie adaptera ses propositions de dégustation à vos préférences gustatives en choisissant pour vous des vins plus ou

moins tanniques, souples et fruités. Sa sélection sera, aussi, en fonction du budget que vous envisagez pour l'achat de vin. Elle vous parlera de chacun des domaines retenus, de leur histoire, de leur méthode de travail...

Cette séance de dégustation d'1 heure 30 environ, sera gratuite si elle est suivie de vente. Dans le cas contraire, il sera demandé 10 euros par personne présente sachant qu'Élodie souhaite intervenir auprès de petits groupes à partir de 6 personnes pour avoir du temps afin d'échanger et de partager avec chacun.

Pour les moins connaisseurs, Élodie organise des séances d'initiation à la dégustation qui débiteront toujours par une partie « théorie » : connaissance du vocabulaire qui vient qualifier le vin, découverte des arômes si nombreux et variés, sous forme ludique essentiellement. Viendra ensuite la partie « dégustation » proprement dite. Élodie pourra intervenir auprès de groupes constitués d'au moins 4 personnes pour un coût de 25 euros par invité.

Vous pouvez contacter Élodie DEVAUX soit par téléphone au 06 88 49 97 04 soit par mail à l'adresse [jeudequilles84@gmail.com](mailto:jeudequilles84@gmail.com)

Pour plus d'explication : site <https://jeudequilles84.wixsite.com/jeu-de-quilles>

## **FÊTE DE LA VIGNE ET DU VIN : LA CAVE COMTADINE À L'HONNEUR**

C'est avec grand plaisir que nous avons pris connaissance du beau palmarès qui vient saluer le travail de la cave Comtadine. Quatre médailles d'or et deux médailles d'argent lui ont été attribuées lors du Concours Agricole de Paris en 2024 :

- 1 médaille d'Or pour le Ventoux Rosé les Trois Rivières 2023
- 1 médaille d'Or pour le Baronnies Rouge ALMERAS 2023
- 1 médaille d'Or pour le Côtes du Rhône Rouge Le Bouquet 2023
- 1 médaille d'Or pour le Côtes du Rhône Rouge Villages de Puyméras « Chasseur » 2023
- 1 médaille d'Argent pour le Côte du Rhône Rouge Villages PUYMÉRAS « Cuvée 220 » 2023
- 1 médaille d'Argent pour le Côtes du Rhône Villages NYONS « Géorgique » 2023.

Cette année, la FÊTE de la VIGNE et du VIN aura lieu le samedi 11 mai et sera l'occasion pour le public de découvrir et déguster les vins de la cave et particulièrement ceux qui ont été primés dernièrement. Comme chaque année, cette fête se déroulera dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Dans la matinée, dès 10 heures, une visite gratuite de la cave sera proposée aux visiteurs.

A midi, une restauration sera possible sur place avec paëlla, sardines grillées et bien entendu les huitres de KIKI. Le vin et le dessert sont offerts par la cave.

Un petit marché de producteurs locaux se tiendra sur le parking de la cave : fromages de la ferme de Vers sur Méouge, charcuterie corse, huile de noix, noix mais aussi un stand de fleurs avec les Jardins du Bonheur de Mirabel-aux-Baronnies et artisanat.

Comme chaque année les enfants ne seront pas oubliés avec un château gonflable mis à leur disposition.

## PORTES OUVERTES DANS LES DOMAINES

### LES BEAUX JOURS AU DOMAINE LE PUY DE MAUPAS

Été comme hiver, voilà plus de 10 ans que le domaine propose des animations en tous genres.

Cette année encore, nous suivons notre élan spontané avec un programme simple pour la plus grande joie de notre clientèle, nouvelle ou fidèle, qui pourra déguster nos cuvées bio en appellations Côtes-du-Rhône, Côtes-du-Rhône Villages Puyméras et AOC Vinsobres, dans une ambiance conviviale et décontractée.

**Journée portes ouvertes – dimanche 9 juin** De 10 h à 19 h.

Un rendez-vous bien ancré dans les agendas puisque cette année marque la 8<sup>ème</sup> édition. Dégustations, animations ludiques. Avec des lots savoureux à gagner. Entrée libre.

**Apéro perché vin et fromage – vendredis 14 juin – 28 juin – 13 septembre – 20 septembre**

4 soirées perchées ultra-gourmandes en partenariat avec Youpi Tours et la fromagerie Lou Canesteou à Vaison-la-Romaine. L'occasion de découvrir 4 alliances évidentes ou étonnantes. Infos et réservations : <https://www.billetweb.fr/apero-perche-vins-et-fromages>. Tarif 22 € / personne.

Infos et réservations : [domaine@puy-du-maupas.com](mailto:domaine@puy-du-maupas.com) Tél. 04 90 46 47 43



### PORTES OUVERTES AU DOMAINE SAINT APOLLINAIRE

Frédéric DAUMAS crée le domaine Saint Apollinaire en 1963 et dès cette époque il applique les principes de la biodynamie dans le respect du cahier des charges Demeter, le label de la biodynamie. Sa fille Élodie le rejoint en 2004 et en reprend complètement l'exploitation en 2008 tout en continuant d'appliquer les mêmes principes qui visent à respecter l'environnement naturel des plantes en se rapprochant des conditions où elles poussaient sainement dans la nature sauvage. Élodie DAUMAS élabore donc des vins avec très peu de sulfites externes ajoutés, sans collage et sans utilisation de produits chimiques.

Elle vous propose, avec sa collaboratrice « l'autre Élodie », de venir **le samedi 15 juin** fêter les 57 ans du domaine au cours d'un moment convivial.

Comme chaque année, cette journée festive débutera par la traditionnelle randonnée orchestrée par Arlette GIRARD et Christiane JOFFRE après un café ou un thé de bienvenue accompagné d'un petit en-cas maison vers 8h45.

Tout au long de la journée :

Dégustations commentées et vente de vins du domaine

Petit marché de producteurs

Jeux pour enfants et château gonflable.

Vers 11h30 : courte introduction à la biodynamie avant une initiation à la dégustation.

A partir de 14h30 : pétanque libre

Vers 17h : si on chantait ? Karaoké pour se mettre en forme.

Après avoir travaillé les cordes vocales, on termine en se dégourdissant les jambes avec une animation musicale de Gillou et Emilien. Ce concert de variétés, tendance rock viendra conclure cette belle journée Portes Ouvertes.

Restauration sur place midi et soir.



L'entrée est gratuite mais le verre de dégustation s'achètera à 2,50 euros

Pour un programme plus détaillé, rendez-vous sur le site facebook du domaine :

<https://www.facebook.com/DomaineSaintApollinaire>

## MAIS AUSSI RÉOUVERTURE AU PUBLIC DU JARDIN DE LA BASSE FONTAINE

**LE JARDIN DE LA BASSE FONTAINE**  
84110 PUYMERAS

**1<sup>ER</sup> MAI**

**OUVERTURE DU JARDIN**

VISITES TOUS LES JOURS A PARTIR DE 14H SUR RDV



Jardin Paysagé de 6000m2  
Potager, Fruitiers, Oliviers,  
Collection de Plantes Grasses,  
Basse cour, Poissons, Oiseaux,

Vente plantes grasses et nichoirs

**Aire de jeux pour enfants**

**Entrée : 5€ (gratuit pour les - de 16ans)**

06.38.64.37.82  
[www.lejardindelabassefontaine.com](http://www.lejardindelabassefontaine.com)

Le jardin de la Basse Fontaine chez Jean-Paul BOYER à Puyméras a reçu du ministère de la culture le label de « Jardin remarquable ». Il sera accessible au public du 1er mai au 30 septembre tous les jours sur rendez-vous à partir de 14 heures. Vous pourrez y découvrir, dans un espace paysager de 6 000 m<sup>2</sup>, de nombreuses espèces de plantes, dont une très belle collection de plantes grasses ainsi qu'un musée d'outils anciens.

La collection de plantes grasses est particulièrement conséquente et les rosiers sont actuellement tous en fleur.

Entrée : 5 euros par adulte (gratuit pour les moins de 16 ans)

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### DES OLYMPIADES À PUYMÉRAS AVANT LES JEUX OLYMPIQUES

Les initiatives et les idées ne manquent jamais dans ce village de Gaulois qui s'assument pleinement. Le Comité des Fêtes convie toutes les Puymérassiennes et tous les Puymérassiens de 7 à 99 ans à se retrouver **le dimanche 2 juin au stade.**

Au programme : tir à la corde, parcours du combattant, blind test (le blind test musical appelé également quiz musical, est un jeu qui consiste à retrouver l'interprète et/ou le titre de la chanson qui est diffusée, et ce avant ses concurrents) ...

Les épreuves et les difficultés seront diversifiées afin de les rendre accessibles à tous.

Il sera recommandé, pour faciliter l'organisation, de s'inscrire en amont de cette journée. Mais, il sera également possible de participer aux épreuves sans inscription préalable.

Le repas de midi, pris sur place sera façon « auberge espagnole » (chacun apporte son repas).

Le programme détaillé sera consultable sur les pages Facebook et Instagram du Comité des Fêtes

### PUYMÉRAS KARATÉ CLUB

Lors du spectacle musical du 18 juin qui réunira les 3 écoles à Mérindolles-Oliviers, Puyméras Karaté Club organisera une démonstration. Les enfants et quelques adultes présenteront à cette occasion des katas et des combats.

Cette soirée se terminera bien naturellement par un apéritif.

Le 28 juin, démonstration enfants et adultes katas et combats à Puyméras vers 18 heures 30.



## LES TROIS CHORALES EN CONCERT

Le Chœur de Puyméras, la Chorale de Vinsobres et les Voix du Groseau de Malaucène seront prochainement en concert.

C'est un ensemble de 50 choristes qui ont répété sous la direction de René LINNENBANK depuis le mois de septembre. Ils seront fiers de vous interpréter le Requiem, le Cantique de Jean Racine et la Pavane de Gabriel FAURÉ. Le Kyrie (extrait e Messa di Gloria) et Humming Chorus (extrait de Madame Butterfly) de Giacomo PUCCINI seront également au programme.

En solistes, Émilie MENARD et René LINNENBANK. L'accompagnement sera assuré grâce à un quatuor à cordes et un clavier. Les concerts seront placés sous la direction de René LINNENBANK.

RETENEZ BIEN CES DATES :

- Samedi 29 juin en l'église de Malaucène à 19 heures
- Dimanche 30 juin à l'église de Nyons à 19 heures
- Dimanche 13 octobre à l'église de la Haute Ville de Vaison à 18 heures

Prix d'entrée : 18 euros (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

Un atelier de répétition du Requiem avec les 3 chorales aura lieu le samedi 20 avril à Malaucène salle de la Mairie. Le public est chaleureusement invité à venir assister à cette répétition dès 18 heures.

Dominique HOËN

## MARCHE À ARPAVON ET FEU DE LA SAINT JEAN

Comme chaque année, Puyméras Mon Village organisera la 16<sup>e</sup> édition de « LA RANDONNÉE DE LA SAINT JEAN » qui relie PUYMÉRAS À ARPAVON soit environ 30 kms avec un dénivelé de 600 m. Il est prévu 8 heures de marche. Le pique-nique de midi se prendra au Rieu Frais sur la commune de Sainte Jalle. Le départ se fera de Puyméras vers 7 heures **le dimanche 23 juin 2024.**

A l'arrivée à ARPAVON, nous serons accueillis par Marianne et Sébastien à La Charbonnière pour un barbecue autour duquel se retrouveront les marcheurs, les habitants du village d'Arpavon et toute personne désireuse de partager un agréable moment dans la nature.

Inscription obligatoire auprès de J-François LABILLOY au 06.40 43 00 19.

## CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

Comme chaque année, les Puymérassiens se rassembleront à partir de 18 heures sur la place de la mairie pour célébrer la fête nationale. Ensemble ils défileront avec « Marianne » dans les rues du village. Puyméras Mon Village proposera aux enfants de nous rejoindre en mairie à partir de 17 heures 30 pour se costumer en « républicain » et « républicaine » pour le défilé.



Un lâcher de ballons sera proposé aux enfants du village, comme à ceux des touristes, par Puyméras Mon Village et une glace, à retirer au café des Barrys leur sera également offerte.

A partir de 20 heures, le Comité des fêtes servira un repas républicain, sur la place du Jeu de Paume (inscriptions au café des Barrys). La soirée se prolongera avec le traditionnel bal populaire.

## **APÉRITIF DE BIENVENUE AUX TOURISTES**

Le mercredi 31 juillet à partir de 18 heures, Puyméras Mon Village invite touristes et habitants du village à partager un temps de convivialité autour d'un apéritif sur la place de la Grande Fontaine. Marquise, vins locaux et boissons non-alcoolisées seront proposés accompagnés de toasts et d'amuse-bouche. Préalablement, à 17 h 30, Jean-François LABILLOY accompagnera tous les volontaires à la découverte du village au cours d'une déambulation dans les rues les plus anciennes et les plus typiques. A cette occasion, l'église sera exceptionnellement ouverte.

## **FÊTE VOTIVE DU VILLAGE**

Du vendredi 16 au lundi 19 août. Au programme :

- Vendredi 16 : Namas Pamos
- Samedi 17 : soirée mousse animée par Anima Sud
- Dimanche 18 : orchestre Éric Roy
- Lundi 19 : Geoffet Engue Musics

Le programme détaillé sera consultable sur les pages Facebook et Instagram du Comité des Fêtes

## **MARCHE POUR LA VUE : SAMEDI 5 OCTOBRE 2024**

Manifestation annuelle nationale proposée par l'association IRRP (Information Recherche Rétinite Pigmentaire, la septième « Marche pour la Vue » vaisonnaise a pour but de réunir des fonds permettant de développer la recherche médicale dans l'élaboration de nouveaux traitements de cette maladie cécitante. La rétinite pigmentaire a une prévalence d'environ 1/4000 naissances, ce qui représente plus de 30 000 cas en France.

Madame Arielle DUMAS, non-voyante, victime de cette maladie, créatrice et présidente de l'association, a, grâce à cette manifestation, financé d'importants travaux de recherche ayant déjà débouché sur de remarquables résultats thérapeutiques. Pour exemple : la thérapie sur les gènes, le développement des cellules souches et l'élaboration de rétines artificielles.

L'association Valentin HAÛY organise chaque année, en partenariat avec le Lions Club, la « Marche pour la Vue » de Vaison-la-Romaine.

Moyennant une inscription de moins de 10 euros, des randonnées pédestres et cyclistes sont proposées à tout public désirant participer à cette joyeuse manifestation de solidarité.

L'intégralité des fonds récoltés lors de cette journée sera intégralement reversée à l'IRRP

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

8 Mai	Commémoration et Chorale	Mairie
11 Mai	Fête de la vigne et du vin	Cave
2 Juin	Olympiades	Comité des Fêtes
9 Juin 14 et 28 Juin 13 et 20 septembre	Portes Ouvertes Apéro Perché Apéro Perché	Domaine du Puy du Maupas
15 Juin	Portes Ouvertes au Domaine St Apollinaire	
18 Juin	Spectacle musical à l'école de Mérindol et démonstration de karaté par le club de Puyméras	École
22 Juin	Spectacle de danse INDIRA sous les barrys	
23 juin	Fête de la Saint Jean et marche à ARPAVON	PMV
28 Juin	Puyméras Karaté Club : démonstration enfants et adultes	Puyméras
14 Juillet	Fête Nationale	Mairie
31 Juillet	Apéritif de Bienvenue	PMV
16 – 19 Août	Fête Votive	Comité des Fêtes
26 Octobre	Sortie à Orpierre en co-voiturage	PMV
31 Octobre	Halloween	Comité des Fêtes
11 Novembre	Commémoration	Mairie
30 Novembre	Téléthon	Rand'O'Soleil
1 <sup>er</sup> Décembre	Marché de Noël et Sainte Catherine	Comité des Fêtes et PMV
14 Décembre	Crèche chez Suzanne et André BARNOUIN	

SHOWROOM & BUREAUX  
61, ANCIENNE ROUTE DE NYONS - 84110 PUYMERAS


*Le Paysagiste*  
Vous mets au vert...

**04.66.59.82.95**  
CONTACT@LEPAYSAGISTE.NET

SHOWROOM & BUREAUX  
61, ANCIENNE ROUTE DE NYONS - 84110 PUYMERAS

**LE PISCINISTE**  
Piscine & Spa

**04.66.59.82.95**  
CONTACT@LEPISCINISTE.NET


  
**CAFÉ DES BARRYS**
  
 BAR- RESTAURANT-COCKTAILS-GLACES-CRÊPES

2 RUE DES BARRYS      04-90-35-04-53

84110 PUYMÉRAS

21, cours Taulignan  
 84110 Vaison-la-Romaine

**GALERIE DES LIMONADIERS**

julialeven@wanadoo.fr

04.90.28.87.58  
 07.87.86.21.96

Horaires  
 Du mardi au vendredi  
 9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h 30  
 Le samedi  
 9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h

Société Pimprenelle  
 Julia Leven


  
**Le Girocèdre**  
 RESTAURANT

Famille TRAPPO  
 Le Village - 84110 PUYMÉRAS  
 Tél : 04 90 46 50 67

www.legirocedre.fr  
 mail : legirocedre@club-internet.fr

Réservations souhaitées. Fermé le lundi toute la journée et mardi midi.

**LES TAXIS DE LA DROME PROVENCALE**

F P C  
 E T R  
 D O

04.90.46.45.92  
 06.98.09.54.82

2 taxis et 1 minibus à votre service  
 24h/24 et 7j/7 toutes distances.

**NOS STATIONS TAXIS :  
 SEGURET - VINSOBRES**


  
**ATELIER DE COIFFURE**
  
**bulle D'HAIR**
  
*Les villages ont aussi droit à leur styliste !*
  
 06 82 31 76 35

Lundi 9h-18h sur RDV  
 Mardi 9h-18h  
 Mercredi 9h-12h sur RDV  
 Jeudi/Vendredi 9h-18h  
 Samedi 9h-12h

**Service à domicile  
 lundi et mercredi**

84110 Puymeras

Domaine  
*Le Puy du Maupas*

**HÔTES VIGNERONS EN VAUCLUSE**

**DÉCOUVRIR**  
 Une passion transmise de père en fille  
 Un métier au plus proche du terroir  
 Des vins bios élaborés avec le cœur



**PARTAGER**  
 Un savoir-faire ancestral  
 Une hospitalité naturelle  
 Le goût des bonnes choses




**ÉCHANGER**  
 Des dégustations toute l'année  
 Des moments hors du temps  
 Des recettes généreuses

**Domaine Le Puy du Maupas Famille Sauvayre**  
 1678 Route de Nyons . 84110 Puyméras  
 04 90 46 47 45 . www.puy-du-maupas.com


 AOP Vinsobres - Côtes-du-Rhône  
 Puyméras Côtes-du-Rhône Villages

**HUILE D'OLIVE**



Fabrication Artisanale  
 extraite par 1<sup>ère</sup> pression à froid

**LE VIEUX MOULIN**

Alain FARNOUX  
 21 impasse de Maupas  
 84110 Puyméras  
 Tél. 04 90 12 02 57 - Fax 04 90 35 60 81  
 26110 Mirabel-aux-Baronnies

le.vieux.moulin.af@orange.fr  
 www.levieuxmoulinfarnoux.fr

Point GPS : N 44.27637° / E 5.10898°

Puyméras Mon Village N°



Depuis 2007

## VIANET Services

Rats, souris, fouines, pigeons, serpents,  
frelons, guêpes, essaims d'abeilles,  
blattes, fourmis, punaises de lits, etc

Intervention ponctuelle ou contrat annuel

Frédéric VIANEZ  
Mob. : 06 88 65 25 89  
contact@vianetservices.fr

Agrément ministériel  
Habitations électriques  
Toutes hauteurs  
www.vianetservices.fr

## ENTREPRISE DE RAMONAGE AGREE


GILLES REYNAUD - SERGE SERRA  
galerie-armony@orange.fr

### RAMONAGE

CHEMINEE A BOIS 70 € CHAUDIERE FUEL 175 €

20 RUE GASTON GEVAUDAN  
84110 VAISON LA ROMAINE

06 32 16 88 52  
www.galeriedarmony.com



Domaine  
**SAINT-A POLLINAIRE**  
84110 PUYMERAS - FRANCE

En **Biodynamie** depuis 1967  
06 58 96 98 92

## PHILIPPE

travaux de maçonnerie réparation  
toiture carrelage

**MARCHIONINI**

84110 puymeras

0611531618



## VAISON ASSAINISSEMENT



vidange  
fosses septiques  
débouchage w.c  
&  
canalisations

84110 Puymeras

06 03 03 83 19

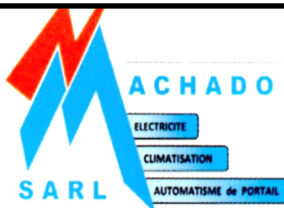
## CHALOIN CHOCOLATS

Créateur de saveurs depuis 1921

Chocolats pur origine, bonbons chocolats, glaces,  
confiseries, Nougats, Pâtes à tartiner, Macarons, Gamme  
sans sucre, pièce unique, salon de thé, espace de  
dégustation, bean to bar...

Boutique en ligne : [www.chaloinchocolats.com](http://www.chaloinchocolats.com)

  
125 Zone artisanale du  
Maupas  
84110 Puymeras  
04 90 37 40 94



49, za du Maupas  
84110 PUYMERAS

Tél : 04-90-36-36-33



CAVE LA  
**COMTADINE**  
À PUYMERAS

Ouvert du Lundi  
au Samedi de 8h à  
12h et de 14h à  
18h

04 90 46 40 78